

L'agriculteur analyse l'évolution des performances de son exploitation

| | Indicateurs | Évolution | Remarques | Légende |
|--|------------------------------------|-----------|---|---|
| | Autonomie en fourrages et aliments | | Objectif de réduire de 150 kg de concentré par veau | → augmentation → pas d'évolution → baisse ■ évolution favorable des indicateurs de performance ■ évolution défavorable des indicateurs de performance |
| | Autonomie en eau | | Dépendance au réseau de 23 % à moins de 5 %. | |
| | Consommation de carburant | | Moins de transport d'eau, d'animaux, de fourrages | |
| | Stress | | | |

Votre bilan...

Êtes-vous satisfaits de vos choix de changements ?

« Nous sommes très satisfaits des aménagements réalisés pour améliorer l'abreuvement, en particulier sur l'estive. Cela nous a permis de mettre en place un pâturage tournant, l'herbe est mieux valorisée, les animaux profitent plus. »



Quels conseils donneriez-vous à un agriculteur qui souhaiterait s'engager dans cette démarche ?

« Il est important d'aller voir d'autres expériences avant de se lancer. Il faut également réfléchir à la mise en place de démarches collectives. »

Quels sont vos projets ?

« Nous souhaitons continuer à sécuriser l'abreuvement sur les pacages situés au siège de l'exploitation. »

Votre avis sur l'agro-écologie...

« L'agro-écologie doit être intégrée dans tout projet de développement de l'exploitation mais il est nécessaire que les changements de pratiques soient accompagnés financièrement. »

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté, Égalité, Fraternité

Chambre d'agriculture du Cantal
Antenne de Mauriac
04 71 68 38 20

La responsabilité du ministère en charge de l'agriculture ne saurait être engagée

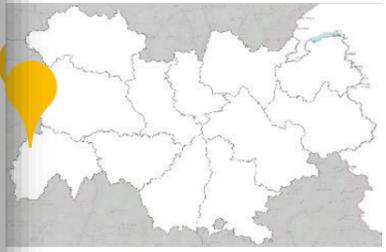


Exemple d'agriculteur engagé dans l'agro-écologie en Auvergne Rhône Alpes



GAEC de Ferluc engagé dans l'agro-écologie

Sécuriser la disponibilité en eau et le système fourrager des élevages



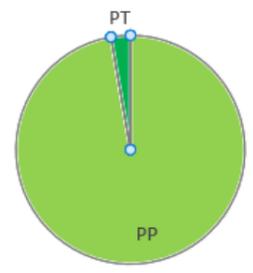
Pourquoi avez-vous décidé de participer à ce projet collectif ?

« L'exploitation est sensible aux évolutions climatiques que ce soit par son manque d'autonomie fourragère ou bien par les besoins en eau et la dépendance au réseau d'eau potable. Ce projet collectif doit nous permettre de chercher des solutions pour une meilleure gestion de l'eau et de trouver des leviers pour améliorer le pâturage et la production fourragère »

Description de l'exploitation

Localisation : **Drugeac (Ferluc)**
 Altitude : **700 m**
 Productions : **Broutards Salers x Charolais + Génisses de boucherie**
 Main d'oeuvre : **2,6 UTH**
 SAU : **171 ha dont 75 ha d'estive (1100 m d'alt)**

Assolement :



Type de sols : **Volcanique**
 Valorisation des productions : **Filière « Viande au Pays »** pour les génisses de boucherie

Contexte

Le GAEC de Ferluc a été créé en 2022 suite à l'installation de Jérôme avec son oncle, Géraud. L'exploitation a subi plusieurs sécheresses successives avec une forte dépendance au réseau d'eau potable déjà sous pression sur ce secteur. Le pâturage sur l'estive est sous-valorisé par manque de points d'abreuvement (pas de pâturage tournant). Les sécheresses successives ont fortement dégradé la flore.

Enfin, depuis toujours, l'abreuvement se fait sur certaines parcelles par un accès direct au ruisseau. Les associés souhaitent rechercher des solutions pour limiter au maximum cette pratique.



Les pratiques agro-écologiques mises en œuvre sur son exploitation



Intérêts économiques, environnementaux, sociaux

7 ha déprimés en moins au profit de fauches précoces. Des repousses valorisées en stock d'herbe sur pied par des génisses.

Des repousses en place avant l'arrivée des fortes chaleurs.

Mise en place de partenariats avec des ETA locales.

Intérêts économiques, environnementaux, sociaux

Mise en œuvre en 2023. Retours attendus sur la croissance des broutards et donc une baisse de la consommation en aliments.

Amélioration de la qualité de la flore avec moins de surpâturage et un temps de repousse plus long.

Raisonnement des aménagements en relation avec le groupement pastoral voisin.

Passage de 2 à 4 paddocks sur l'estive d'altitude à 1 200 m pour :

- Etager davantage la pousse de l'herbe.
- Laisser du temps de repousse plus important entre 2 passages.
- Eviter le surpâturage dans certaines zones et au contraire, favoriser la pâture de secteurs moins appétents.

Amélioration des pratiques de récolte sur les surfaces de base :

- Baisse de la part du déprimage.
- Introduction des prairies temporaires/méteils plus productifs que les prairies permanentes.

Points de vigilance :

Technicité des cultures :
- Privilégier l'appel à entreprise.
- Risque de destruction des légumineuses par les campagnols terrestres.

Sécurisation de la ressource en eau

- Mise en place d'une pompe solaire sur l'estive (projet collectif avec la COPTASA).
- Réalisation d'un forage qui va alimenter les bâtiments et les parcelles à proximité.
- Captage des deux sources pour alimenter des parcelles.

Points de vigilance :

- Analyses d'eau régulières.
- Surveillance journalière des bacs à niveau constant.



Intérêts économiques, environnementaux, sociaux

Une diminution de la facture d'eau de 1 200 € /an et un retour sur investissement de 8 ans.

Une baisse de la consommation de carburant permise par une diminution de l'utilisation de la tonne à eau.

Une amélioration de la qualité de l'eau avec des abords de points d'eau stabilisés et une diminution de l'accès direct au cours d'eau.

Un gain de temps estimé à 60 heures sur la période estivale.

Point de vigilance :

- Positionnement des points d'eau.
- Lien avec de futures zones d'ombrage à implanter (haies, bosquets abri ?).